

COMITÉ D'HISTOIRE des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Comité
d'histoire

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

Assemblée plénière du Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports (CHMJS)

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS

Lundi 18 mars 2019 – Ministère des Sports



Introduction

Dans le droit fil de 2017, l'année 2018 a été consacrée à faire vivre le Comité d'histoire, remanié en fin 2016 à la fois dans sa structure interne, avec notamment l'installation d'un collège d'universitaires, historiens et sociologues, à l'instar des autres comités d'histoire ministériels, et ses relations

externes avec des partenaires proches. L'année 2018 a en effet permis, dans ce cadre rénové, de s'engager résolument dans la concrétisation des projets envisagés et validés lors de la dernière assemblée générale.

En effet, à la relecture des perspectives énoncées pour 2018 au cours de l'assemblée plénière du 22 mars 2018, on constate que les objectifs présentés ont été très largement atteints grâce à l'implication de membres du collège scientifique, mais aussi des apports constructifs de membres du collège des personnes qualifiées ou des membres fondateurs, avec le soutien des institutions membres de droit que je remercie tout particulièrement pour leur suivi attentif.

I - La mise en œuvre des deux projets structurants décidés fin 2017- début 2018 :

1. Pour l'histoire d'un corps : les instructeurs de jeunesse et les conseillers techniques et pédagogiques

2. « Sport(s) et préfets » : une longue histoire

Les travaux de structuration du séminaire consacré à l'histoire des corps d'instructeurs, d'assistants JEP ou encore de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) ont été concrétisés d'abord au moyen de la définition d'un cadre méthodologique, notamment par Laurent BESSE, Denise BARRIOLADE, Pierre FRANÇOIS, Fabrice LANDRY, Marianne LASSUS, Marie Ange RAUCH.

Ensuite, Denise BARRIOLADE, investie depuis de longues années dans le recueil de témoignages oraux auprès d'anciens acteurs de ce champ a, avec le concours des archives nationales et l'appui technique récent d'un renfort en ressources humaines, été en mesure d'organiser petit à petit ces matériaux historiques pour les rendre exploitables et constituer une matière historique lisible pour ce séminaire (cf. fiche d'indexage jointe au dossier remis en séance). Que tous les acteurs de ce travail minutieux, encore en cours, soient remerciés chaleureusement.

Enfin, à ce jour, se dessinent, grâce à ce travail, les contours et les pré-programmes du séminaire qui devrait se dérouler en deux temps, au printemps puis en automne 2020.

J'ai le plaisir de souligner l'apport méthodologique précieux que madame Anne LAMBERT, chef du service des archives au sein du secrétariat général des ministères sociaux, a prodigué au bénéfice de ce chantier d'archivage oral, mais aussi de mode de présentation des éléments écrits, à conserver.

À l'automne 2018, une rencontre entre le CHMJS et le Comité pour l'histoire du corps préfectoral s'est tenue à Lyon, avec la participation de Marc-Olivier BARUCH, président de ce comité, Pierre-Yves PEYVEL, préfet honoraire, vice-président et Edenz MAURICE, historien et chargé de mission auprès de Marc-Olivier BARUCH. Pour le CHMJS, participaient à cette réunion la présidente, la vice-présidente, Patrick CLASTRES, Pierre FRANÇOIS et Colin MIÈGE. Elle a permis de tracer les grandes lignes du séminaire envisagé sous le titre : « Sport(s) et préfets » et, pour alimenter les travaux, de décider du lancement d'un appel à contribution en direction de la communauté scientifique du champ concerné. La composition d'un conseil de suivi scientifique des travaux et le choix de dates et d'un lieu ont été également actés. À ce stade, une première étape de ce travail, qui prendra la forme d'un séminaire, est prévue à Lyon, les 7 et 8 novembre 2019. Les démarches de préparation sont en cours.

II - L'activité éditoriale

Après la publication, en 2017, de l'ouvrage de Marianne LASSUS intitulé « l'invention d'un ministère, 1928-1948 » par les éditions de l'INSEP, un second ouvrage, de nouveau édité par l'INSEP, a été publié : le rapport portant sur l'éducation physique et sportive pendant l'occupation, rapport demandé en 2002 par la ministre Marie George BUFFET et rédigé par un collectif composé de 11 historiens, placé sous la coordination de Jean-Pierre AZÉMA.

Deux évènements ont été organisés autour de cette publication, l'un le 9 juillet 2018 dans l'amphithéâtre du ministère de la Santé et des Affaires sociales, l'autre le 7 novembre dans les locaux de l'Institut de sciences politique de Paris.

Pour le premier temps, en présence de Jean-Pierre AZÉMA, Marianne LASSUS et Jean-Paul CALLÈDE, membres du conseil scientifique, ont procédé à la présentation des travaux sous la forme de deux exposés et, avec Jean-Pierre AZÉMA ont pu répondre aux questions de la salle.

Le rendez-vous à Sciences-po Paris était animé par Paul DIÉTCHY, et les présentations assurées par Marianne LASSUS et Jean Paul CALLÈDE.

III - La collaboration avec les Archives nationales

La journée de vulgarisation aux Archives nationales, qui s'est tenue en octobre 2018 visait à illustrer, en particulier à des publics d'étudiants, la méthodologie suivie par les historiens qui travaillent sur l'histoire des ministères de la Jeunesse et des Sports, en partant des « boîtes d'archives ». Cet événement, qui est régulièrement organisé par les Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine avait, en 2018, retenu les thèmes du sport et de la jeunesse. C'est ainsi que le CHMJS avait choisi de participer avec quatre intervenants, dont trois issus du collège scientifique du comité. Marianne LASSUS, Julien FUCHS et Karine ÉRARD (*cf.* la fiche de présentation jointe au dossier remis en séance) ont ainsi pu détailler leurs démarches heuristiques et analytiques à partir des documents qu'ils avaient consultés pour leurs travaux. Ils ont tenté de « donner envie » aux étudiants de s'intéresser à ce champ social et politique de la jeunesse, des sports, et de l'éducation populaire. Les exercices ont été de grande qualité, mais le comité a pu faire le constat que convaincre des chercheurs à investir ce champ n'est pas aisé.

Le Comité d'histoire salue l'initiative de la création du guide thématique sur les archives du sport, conçu par Mme Véronique REUTER, chargée d'études documentaires au ministère de la Culture, vient d'être mis en ligne sur le portail FranceArchives.

Avec le modeste concours du CHMJS, qui avait été informé en amont de ce travail, Mme REUTER a déjà identifié une matière abondante, classée par départements et par thèmes et qui pourra faciliter l'accès du public, en ligne, à de nombreux documents déposés dans les différents sites départementaux des archives ou aux archives nationales.

IV. L'activité d'information et de communication

Sur ce plan, le comité d'histoire a, là aussi, largement amélioré ses outils de communication et d'information grâce à l'engagement tout particulier de Michel CHAUVEAU pour sa veille permanente et son souci de mettre en en ligne des outils de qualité et d'améliorer sans cesse leur mise à jour. Pierre FRANÇOIS apporte quant à lui, des informations externes. Je ne saurais oublier de mentionner l'appui extrêmement précieux du service de la communication du site avenue de France du secrétariat général des Affaires sociales, chargés des fonctions supports des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports, à la conduite de ces travaux qui demandent un engagement constant au vu du rythme de publication des lettres du Comité et de la mise à jour permanente du site internet.

V. La poursuite du travail de rédaction des fiches « repères historiques »

À côtés des travaux « historiques » qui relèvent de la mission première d'un comité d'histoire ministériel, le CHMJS a également affiché l'objectif de donner accès à des données factuelles vérifiées, portant sur des thèmes spécifiques développés, au fil des époques, par ces départements ministériels, aux périmètres qui s'adaptent aux orientations gouvernementales.

L'idée était de solliciter les membres du collège des personnes qualifiées, souvent porteuses d'une expérience longue dans les administrations centrales, les services déconcentrés ou les établissements, à rédiger des notices synthétiques sur telle ou telles politique, tel ou tel dispositif, tel ou tel établissement...dont ils ont connu la genèse, la mise en application, les acteurs.

Certaines des fiches déjà en ligne sont utiles pour des jeunes fonctionnaires en formation par exemple, mais aussi pour des services, à l'occasion d'évènements, de travail de réflexion.

Ce travail doit être poursuivi et le comité ne peut qu'encourager les membres du comité ou des personnes extérieures motivées à proposer des contributions.

À ce titre, le Comité a l'intention de réunir le collège des personnes qualifiées et d'y adjoindre des personnalités extérieures au CHMJS pour envisager une relance de ces travaux qui sont, en quelques sorte, des points d'entrée dans l'histoire de ces départements ministériels et de l'action de leurs agents.

VI . Les autres activités du comité

Ce rapport, qui se veut synthétique et qui sera complété par des présentations spécifiques lors de cette assemblée, ne recherche pas l'exhaustivité. Les rencontres, séminaires, interventions auxquelles participent des membres du Comité ne peuvent être toutes citées. Pour avoir une vue complète de ces actions, je ne peux que vous renvoyer aux Lettres, très riches, qui paraissent toutes les six semaines environ et qui sont consultables sur le site internet à la rubrique « Lettres du Comité ».

En conclusion de ce compte-rendu synthétique de l'activité du Comité, et pour traiter de ce que l'on appelle du « rapport moral », il convient de faire le constat que l'énergie des personnes qui le composent est réelle, et en action, et que l'objectif de produire, même à un niveau modeste, de la matière pour éclairer l'histoire de ces ministères aux contours variables est le fil rouge de cette instance. La vice-présidente, Marianne LASSUS, très connue et appréciée dans la sphère universitaire doit être chaleureusement remerciée pour sa présence active et sa conviction, malgré ses charges professionnelles.

Veiller à ce que les archives de l'activité administrative soient versées, classées, rendues publiques ; assurer une information sur les lieux de dépôts de cette histoire, faire connaître cette réalité par les moyens que l'on a pu citer : les séminaires, les éditions, les fiches repères, le site internet, la Lettre, la participation à des séminaires ou colloques d'organismes aux objectifs voisins de ceux du CHMJS... ce sont les fondements de notre activité. Et pour mener à bien ce travail, le CHMJS ne peut que renforcer ses liens fonctionnels et ses relations avec des partenaires institutionnels, tels que les Archives notamment, mais aussi associatifs tels que le PAJEP, pour ne citer que cet exemple au sein des acteurs du sport ou de l'éducation populaire.

Ces objectifs sont partagés, mis en œuvre, présentés devant cette assemblée pour qu'ils se poursuivent, enrichis des avis, observations et propositions de l'assemblée générale.

Rien ne serait possible sans l'engagement des membres du bureau, sans l'implication des membres du collège scientifique, malgré les agendas chargés des professeurs ou chercheurs qui le composent. Mais l'identité de ce Comité ne serait pas lisible si on ne pouvait s'appuyer sur les membres du collège des personnes qualifiées, qui, selon leur motivation, le temps qu'ils peuvent consacrer, rédigent des fiches repères, des notices d'ouvrages, des déplacements dans des séminaires ou des réunions.

Je remercie d'ailleurs tout particulièrement Chantal BRUNEAU, personne qualifiée, justement, qui présente aujourd'hui une « fiche repères » relative à « 40 ans de politiques en faveur de la vie associative ». Je suis sûre que d'autres membres peuvent, eux aussi faire part de leurs expériences, savoirs et analyses, dans un cadre comme celui-là ou un autre.

Je suis consciente que la pleine participation des membres de ce collège des personnes qualifiées mérite un examen attentif, et je le disais plus haut, donner lieu à une réflexion. En effet, le temps est venu après que le Comité se soit restructuré et engagé dans des travaux concrets. C'est une priorité pour 2019 et je remercie tous ceux qui voudront apporter leurs concours à ce sujet.



Enfin, je me dois de souligner le travail indispensable que conduit François BODDAERT, secrétaire général à temps partiel : il est réactif, à la fois organisateur, intermédiaire, pilote, attentif au déroulement des actions, soucieux de répondre aux sollicitations diverses et de gérer, avec la DJEPVA, le budget restreint de ce comité avec le concours de la personne qui a rejoint, pour six mois, le comité à temps partiel et qui constitue un apport réel dans la réalisation du projet « instructeurs de jeunesse » aux côtés de Denise BARRIOLADE.

La présidente : **Martine GUSTIN FALL**

Inspectrice générale de la jeunesse et des sports

%%%%%%%%